

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

**Commission  
des lois constitutionnelles,  
de la législation  
et de l'administration  
générale de la République**

Vendredi  
30 octobre 2015  
Séance de 17 heures

Compte rendu n° 11

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

- Examen pour avis des crédits de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » (M. Alain Tourret, rapporteur pour avis « Fonction publique »)..... 2

**Présidence  
de Mme Françoise  
Descamps-Crosnier,  
Députée**



*La séance est ouverte à 17 heures 10.*

*Présidence de Mme Françoise Descamps-Crosnier, députée.*

*À l'issue des auditions de Mme Marylise Lebranchu, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique et de M. Christian Eckert, secrétaire d'État au Budget, auprès du ministre des Finances et des Comptes publics (voir le compte rendu de la commission élargie du 30 octobre 2015), la Commission examine, pour avis, les crédits de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » (M. Alain Tourret, rapporteur pour avis « Fonction publique »).*

*Conformément aux conclusions de M. Alain Tourret, rapporteur pour avis, la Commission donne un avis **favorable** à l'adoption des crédits de la mission « Gestion des finances publiques et des ressources humaines » pour 2016.*

*La Commission examine ensuite l'article rattaché à cette mission.*

**Article 57 : indemnisation des fonctionnaires victimes de l'amiante**

*La Commission donne un avis **favorable** à l'adoption de l'article 57 du projet de loi de finances pour 2016.*

**Après l'article 57**

*Suivant l'avis de M. Alain Tourret, rapporteur pour avis, la Commission donne un avis **favorable** à l'adoption de l'amendement n° II-199 du Gouvernement tendant à réintégrer une partie des primes versées aux fonctionnaires dans leur traitement indiciaire et à harmoniser les critères et les durées d'avancement d'échelon.*

*Suivant l'avis de M. Alain Tourret, rapporteur pour avis, la Commission donne un avis **favorable** à l'adoption de l'amendement n° II-337 du Gouvernement tendant à reconduire jusqu'au 31 décembre 2018 l'expérimentation du contrôle par les caisses d'assurance maladie des arrêts maladie des fonctionnaires.*

*La séance est levée à 17 heures 15.*



### **Membres présents ou excusés**

Présents. - Mme Françoise Descamps-Crosnier, M. Alain Tourret

Excusés. - M. Ibrahim Aboubacar, M. Sergio Coronado, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, M. Bernard Gérard, M. Daniel Gibbes, Mme Françoise Guégot, M. Alfred Marie-Jeanne, Mme Sandrine Mazetier, M. Bernard Roman, Mme Maina Sage, M. Roger-Gérard Schwartzberg, M. Jean-Jacques Urvoas

Assistaient également à la réunion. - Mme Karine Berger, M. Yves Censi, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Jean-Louis Dumont, M. Michel Pajon